

RELEVÉ DE DÉCISION

Type de réunion et Conseil(s) citoyen(s) concerné(s) :

Inter Conseils Citoyens

Objet de la réunion

Recueil des besoins et bonnes pratiques existantes sur :

- le fonctionnement de l'inter CC
- les outils de communication.

Date, heure de début-fin

24 juin 2026,
18h30 – 20h45.

Personnes présentes :

Conseillers citoyens : Mohammed (Bellefontaine), Ben (Pradettes), Nacera (Pradettes), Bertrand (Izards Trois Cocus), Philippe (Izards), David (Izards), Flor (Izards), Sophie (Reynerie).

En visio : Claire (Izards).

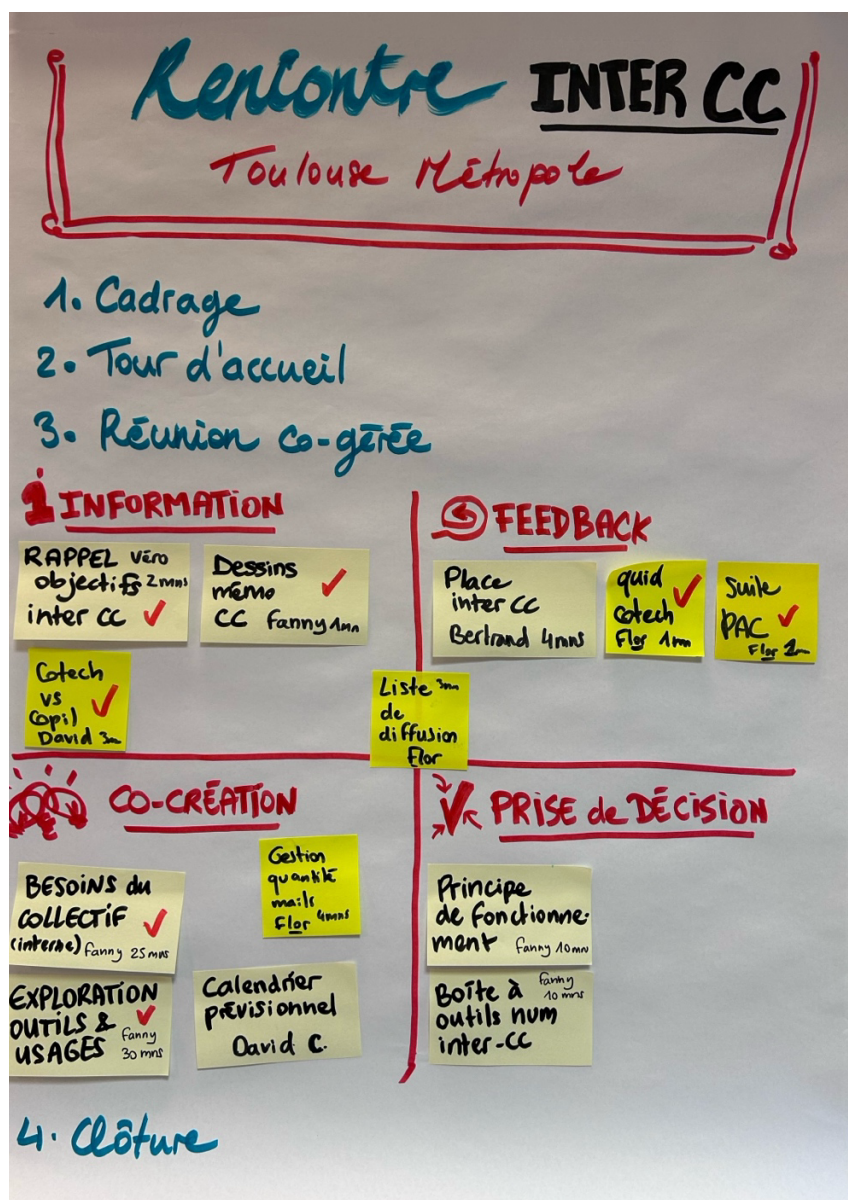
DPV : David Tancray, David Coirier.

Animateur(s)

Cisame-Percolab :

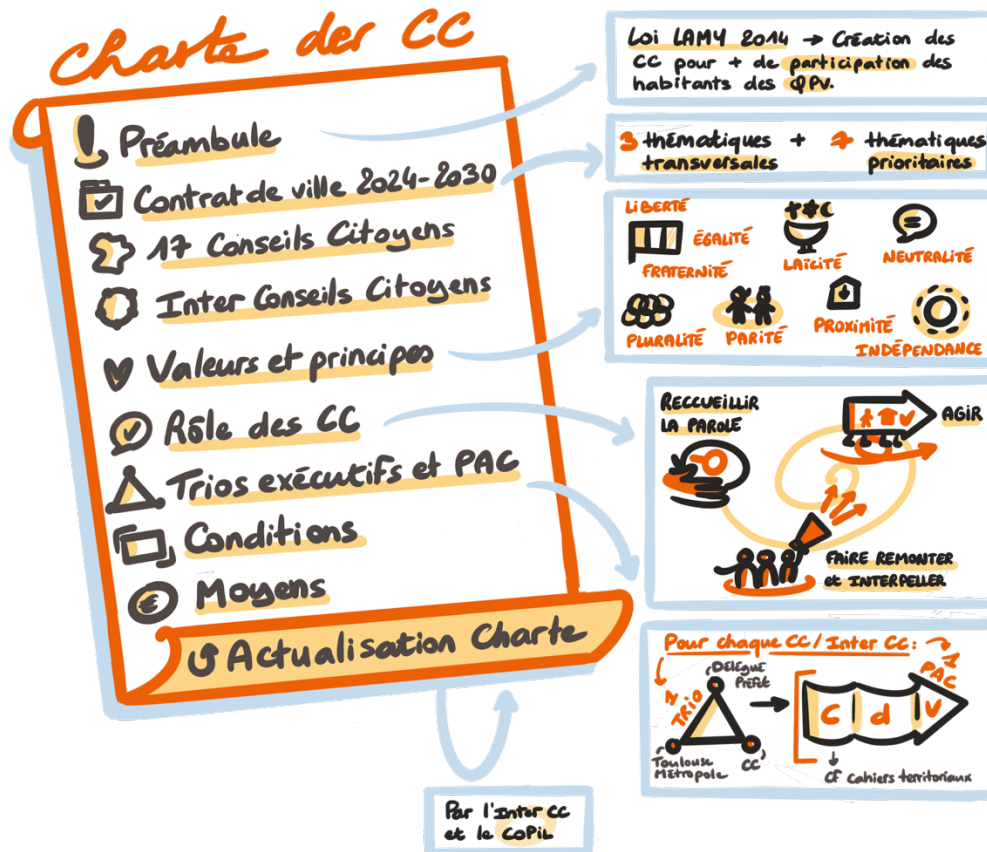
Véronique Garnier,
Fanny Monod-Mitrev.

Sujets traités



Synthèse des échanges - Relevé de décisions

- **La charte** : la synthèse visuelle réalisée lors d'un précédent temps de travail a été reprise par le groupe pour être présentée aux CC. L'inter CC exprime sa satisfaction de voir ce travail aboutir.



Quelques ajustements de la charte ont été discutés et sont en cours de formalisation :

- Souhait d'un assouplissement des critères d'intégration dans un conseil citoyen, avec la proposition de formulation : « habiter le quartier concerné par le QPV » intégrée dans la version de travail.
- Reformulations dans le préambule et la présentation de l'inter CC par souci de cohérence entre les documents et de clarification des missions (notamment pour mieux distinguer objectifs et moyens).
- **Le PAC** : le travail est en cours de finalisation dans le cadre d'une démarche itérative avec la DPV.
- **Fonctionnement de l'ICC**
 - Pour mieux fonctionner, des besoins sont exprimés :
 - Clarifier le périmètre géographique de résidence permettant aux habitants de devenir membres d'un CC.
 - Clarifier le périmètre de prise de décision de l'ICC : ce qui peut être décidé par l'ICC ou pas.
 - Clarifier le rôle de l'inter CC, pour ne pas le confondre avec celui des CC. Clarifier les modalités de participation des CC à l'inter CC.

- Clarifier le rôle joué par l'ICC parmi les instances du contrat de ville : s'agit-il de faire des propositions ou de participer aux décisions ?
- Renforcer les compétences des membres.
 - Échanges et discussions :
- Périmètre géographique : l'ensemble du groupe souhaite assouplir les critères afin de favoriser l'intégration d'habitants résidant à proximité immédiate du QPV. La formulation « habiter le quartier concerné par le QPV » est proposée et intégrée à la version de travail de la charte.
- L'inter CC souhaiterait pouvoir participer au COTECH afin d'être davantage associé aux étapes de mise en œuvre du contrat de ville. Il souhaiterait aussi que ses modalités de participation au COPIL du contrat de ville soient rediscutées, afin d'être davantage partie prenante de cette instance. Les membres expriment une insatisfaction liée au fait que leur présence à cette instance se limite à trois minutes de prise de parole, ils souhaiteraient être davantage impliqués. La distinction entre COPIL et COTECH est rappelée par la DPV, ainsi que les contraintes organisationnelles qui limitent nécessairement le temps de parole de chaque participant au COPIL du CDV. Il est convenu que le sujet sera réabordé lors d'une prochaine réunion afin de chercher à concilier au mieux l'ensemble de ces enjeux.
- Sur le rôle de l'inter CC, la présentation notée dans la charte est relue et permet de clarifier les missions et le rôle de l'inter CC par rapport aux CC.
- Concernant la participation des CC à l'inter CC, plusieurs questions se posent : celle de la différence de représentation des différents CC, puisque certains CC sont représentés par plus de 5 personnes et d'autres par une seule. Il est proposé qu'en cas de vote, il y ait une voix par CC présent. Cependant, il est repéré que l'inter CC recourt rarement au vote pour prendre ses décisions. Il sera nécessaire, lors des prochaines rencontres, de tester ce mode de fonctionnement pour pouvoir le valider ou l'invalidier.

- **Outils de communication**

- A quels besoins concrets la future boîte à outils devra-t-elle répondre ?

Le besoin global est celui de gagner en autonomie, en efficacité de communication, en capacité d'auto organisation.

Les outils devront respecter certains critères : être cohérents avec les valeurs des CC, en adéquation avec ses principes démocratiques, être fonctionnels et collaboratifs.

1) Partager les informations entre tous les CC

- Retrouver facilement les comptes-rendus
- Partager les bonnes pratiques
- Accéder aux documents des autres CC
- Disposer d'une mémoire commune

Ex. d'outils : cloud, espace de stockage partagé.

Point de vigilance : apprendre à ajuster le niveau d'information : ni trop, ni trop peu ; limiter « l'infobésité ».

2) Produire et partager des ressources thématiques et méthodologiques

- Disposer d'une documentation permettant d'avoir des réponses précises aux questions que l'on reçoit

- Savoir où aller chercher les informations sans devoir attendre une réunion
 - Partager les ressources et assurer une montée en compétences collective
- Ex. d'outils : fiches méthodes, modèles de documents, outils de diagnostic, tutoriels, vidéos, autoformation, plan de communication, ressources méthodologiques, outils bureautiques...

3) Faciliter la communication

➤ Communication interne

- Disposer d'une liste de diffusion pour faciliter les envois groupés et/ou ciblés
- Partager une messagerie instantanée pour moins surcharger les mails
- Utiliser un agenda partagé
- Accéder rapidement aux informations
- Ne pas rater les messages urgents

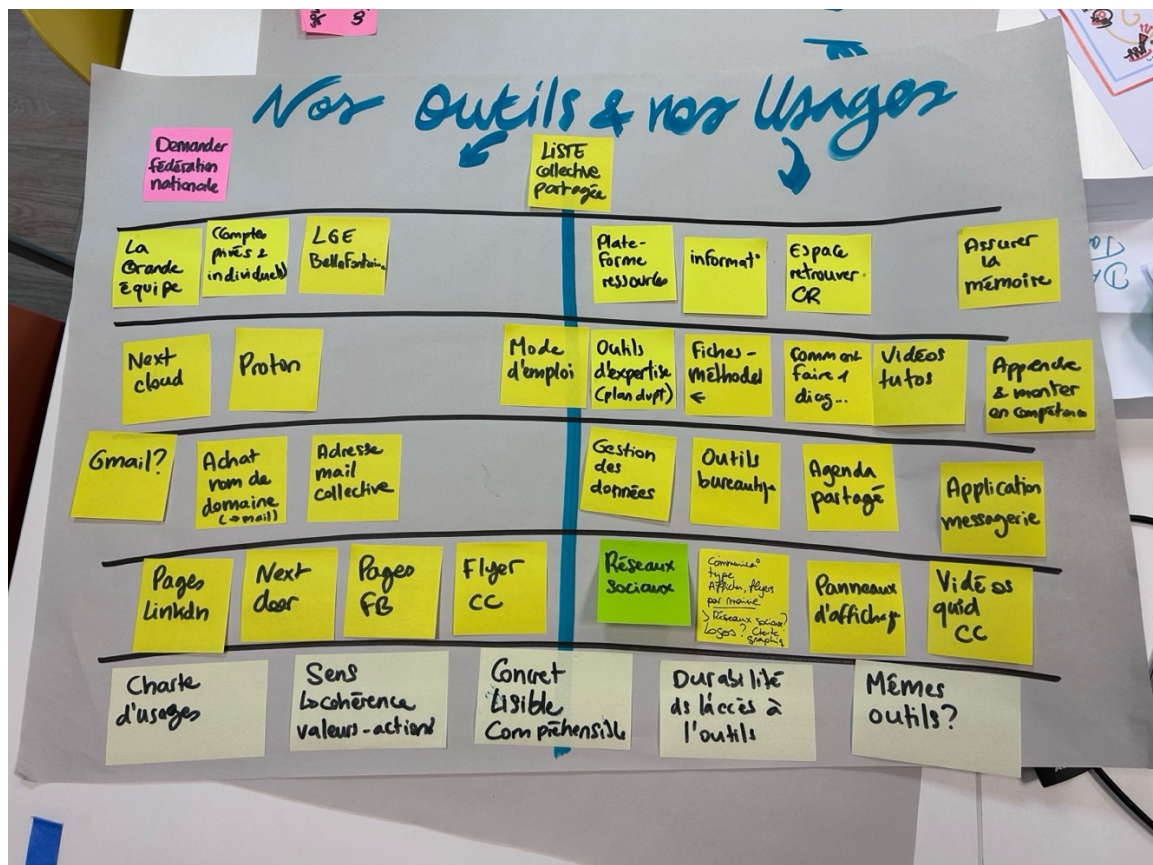
➤ Communication externe

- Gagner en visibilité
- Recruter des membres
- Informer sur les actions mises en place pour favoriser la participation

Ex. d'outils : réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn...), flyers, panneaux d'affichage, identité graphique, vidéos.

4) Assurer la continuité dans le temps

- Conserver et transmettre les informations en cas de changement des représentants
- Éviter la perte d'informations, la disparition des documents
- Maintenir une dynamique qui va de l'avant plutôt que de devoir se redire les mêmes choses de réunion en réunion.



- **Travaux à poursuivre, préconisations :**

- Planifier une rencontre en septembre pour tester et choisir les outils de communication à utiliser en fonction des besoins recueillis. À ce stade, trois outils principaux sont pressentis (Nextcloud, La grande équipe, Proton) ; dans un second temps, accompagnement au développement des outils de communication choisis par le collectif.
- Planifier un autre temps de rencontre afin de finaliser la réflexion sur le fonctionnement interne du collectif de travail qu'est l'inter-CC (quelles modalités d'animation des réunions, de prises de décision...) ainsi que sur ses relations avec les autres niveaux (instances de pilotage du CDV, interactions avec les CC non-membres de l'ICC).

Autre

Vigilance à ne pas trop charger les ordres du jour : ne prévoir qu'un sujet majeur par rencontre.